

Commentaires à Des citoyens de Trois-Rivières réclament la fin de la fluoration de l'eau

<http://ici.radio-canada.ca/regions/mauricie/2014/01/30/001-coalition-trifluvienne-demande-abandon-fluoration-eau.shtml>

- **Mireille Guay**

Selon la dentiste Catherine Hamelin on savait à la Direction de la santé publique que le strontium est un protecteur probable des dents. Mais la Direction de la santé publique n'en a jamais rien dit; l'organisme a toujours prétendu que seul le fluorure pouvait réduire significativement la carie. Ainsi, la Direction de la santé publique a caché une information importante au ministre de la santé, aux députés, aux maires et aux conseillers municipaux et à l'ensemble de la population québécoise. Est-il nécessaire de commenter davantage ?

Mireille Guay, Ph.D. en chimie organique U de Sherbrooke

Diplômée de l'ENSC de Montpellier (ingénieur-chimiste) et Maître es sciences de l'U de Montpellier

Assistante de recherche en biochimie de 1975 à 1986 à la faculté de médecine de l'U de Sherbrooke

Professeure au Cégep de Sherbrooke de 1986 à janvier 2014

Auteur de 2 ouvrages destinés à l'enseignement de la chimie pour des programmes techniques du niveau collégial« moins

- **Marylene pronovost**

J'aimerais bien savoir où la direction de la santé publique prend ses coûts... A Richmond, ça coûte 8 601.62\$/année en poche de fluorure seulement. Donc je ne tiens pas en compte les coûts pour les tests de concentration ni des coûts du système et des techniciens. En étant très généreuse, j'inclue la population de Melbourne car il y a une trentaine de maisons desservies par Richmond en eau potable. Donc pour Richmond (3310 de population) + Melbourne (1120 de population) = 4430 de population total.

$8600 / 4430 = 1.94\$$ par personne

Ainsi son 1\$ par personne ne couvre même pas les frais en fluorure. Il semble donc qu'ils se permettent de diviser par toute la population du Québec. Si c'est le cas, leur but d'atteindre 50% de la population amènerait une réalité financière tout autre que ce qui est avancé ici.

Je vous invite à obtenir les explications complètes de ces coûts qui me paraissent impossible à réaliser...« moins

-
-

- **Marc Rochette**

En effet, vite une pétition pour contrer le fluor dans notre eau

Et mettre de la pression sur nos élus

Investir cet argent plutôt dans la sensibilisation d'une bonne hygiène dentaire

A nos chers élus; Vous avez pas été élus pour mettre des additifs dans ce que les citoyens absorbe en contact avec l'eau ou autres..

Ceux qui le désire ont qu'a demandé à leur dentiste le traitement au Fluor Merci !

- **eric poitras**

- Tri-FluvienNes, battez-vous! Ne les laissez-pas mettre du poison dans votre eau.

Trois-Rivières: oui à la reprise de la fluoration (Radio Canada)

Le conseil municipal de Trois-Rivières donne le feu vert pour la reprise de la fluoration de l'eau potable.

Lundi soir, neuf conseillers ont voté en faveur et sept ont voté contre. Le vote s'est fait dans un certain tumulte. Des citoyens opposés à la fluoration ont applaudi les conseillers qui ont voté contre et hué ceux qui ont voté pour. La conseillère Marie-Claude Camirand et son collègue André Noël sont du nombre des conseillers qui ont voté contre. « Je n'ai pas constaté d'acceptabilité sociale. Je ne veux pas imposer cette mesure-là à ma population », a indiqué Marie-Claude Camirand. « Cette mesure-là doit être évaluée sur une base provinciale. Je vais voter contre car je n'ai pas l'intention de me substituer au gouvernement », a renchéri André Noël. Pour sa part, le conseiller Jean-François Aubin a voté pour la reprise de la fluoration. Il affirme que sa décision a été difficile et il estime que le gouvernement s'est déchargé de sa responsabilité en confiant cette décision aux élus municipaux. « J'ai des doutes. J'ai entendu des questions et je pense qu'il faut continuer à réfléchir sur cette question-là. Mais je continue de penser qu'il faut faire confiance à la direction de la santé publique et à ses recommandations. Qu'on m'emmène des gens de la santé publique ou du ministère de l'Environnement qui disent non, il y a un doute et on pense que ce n'est pas bon et je vais changer mon vote », a déclaré le conseiller Aubin.

Des réactions La Coalition trifluvienne pour une eau très saine a l'intention de continuer de se faire entendre. Le regroupement de citoyens refuse de baisser les bras, malgré la décision du conseil municipal. « Les gens qui ont voté pour la fluoration n'ont pas compris. Soit qu'ils manquent de vigueur intellectuelle ou qu'ils appuient le maire de façon aveugle. On ne dit pas que la fluoration n'est pas bonne lorsqu'elle est appliquée chez le dentiste. On dit que le produit utilisé pour l'eau, c'est de la cochonnerie. C'est un déchet toxique », a déclaré le président de la Coalition trifluvienne pour une eau très saine, Jean-François Gaudet. Pour sa part, la directrice de la Santé publique de la Mauricie et du Centre-du-Québec a salué la décision des élus trifluviens. « C'est important de réitérer le fait que la fluoration c'est sécuritaire, c'est efficace et c'est économique. Je pense que le conseil a pris une décision pour la santé dentaire de toute la population de Trois-Rivières », a déclaré Isabelle Goupil-Sormany, la directrice de la Santé publique. Les responsables de la Coalition trifluvienne pour une eau très saine vont se réunir bientôt pour préparer leurs prochaines actions. La reprise de la fluoration devrait se faire d'ici quelques mois.

35 Commentaires

- **André Bujold**

Plein de questions se posent quant à l'efficacité de cette "solution".

Combien de litres d'eau utilisés en moyenne par habitant comparativement au nombre de litres qui seront déversés dans les lavabos, douches, bains, toilettes, lave-vaisselle, laveuses, entrées de maison pour lavage de voiture, arrosage du gazon, service d'incendie... etc ? Alors combien de litres seront consommés pour le bienfait annoncé et combien de litres non consommés pour les fins visées seront gaspillées et payées par les contribuables ?

Pour en tirer un bienfait, il faut la boire l'eau fluorée.

La consommation de boissons gazeuses sucrées et de boissons énergisantes est en hausse exponentielle.

Qui est en arrière de cette idéologie ? Qui en profite ?

Il est facile d'affirmer qu'un vote majoritaire est considéré comme démocratique. La démocratie ne tient pas compte du bien fondé d'une idée ou d'une proposition. Si un mur est noir, mais que 5 personnes sur 9 disent qu'il est blanc, on conclura que la majorité a raison et que le mur est blanc, n'est-ce pas ?

Que les dentistes soient d'accord ou ne s'y opposent pas pourrait-il signifier que ça ne nuit pas à leurs affaires, il y a quand même des caries et des réparations à faire sur les dents, peu importe qu'il y ait de la fluoration ou non... ça voudrait dire que la fluoration ne donne rien, sauf aux entreprises obtenant les contrats d'installation de systèmes, d'entretien, de vente de tout ce qui est requis pour permettre la fluoration de l'eau

- **André Bujold @André Lévesque**

La chloration ne se compare pas à la fluoration, le but étant de rendre l'eau propre à la consommation humaine.

La fluoration n'a rien à voir avec un tel objectif.

Une bonne hygiène dentaire (brossage et soie, des visites régulières chez le dentiste et une alimentation où l'on contrôle la consommation de sucre, surtout la mauvaise habitude d'avoir des sucreries dans la bouche souvent, tant chez jeunes que les plus âgés, ces mesures suffisent d'autant plus qu'une bonne... »

- **André Lévesque @André Bujold**

Vous avez raison de soulever le fait que la très grande majorité de l'eau des réseaux ne sert pas à la consommation humaine. Ce qui revient à dire que nous fluorons en pure perte un volume important d'eau qui ne rapportera jamais rien en matière de prévention de la carie. Je dis simplement que c'est la même chose pour le chlore. Et, je sais très bien que la chloration et la fluoration ne visent pas le même objectif.

Malgré mes interventions, je ne suis pas un apôtre de la fluoration. Et, surtout, ne vous laissez pas bernier par mon patronyme, je ne suis ni un parent ni un supporteur du maire Lévesque.

Je suis avant tout un partisan de l'argumentation et des décisions basées sur la rationalité et la science. C'est ce qui motive mes interventions. Salutations

- **Paul Lacerte**

Encore un dossier mené en catimini et où le citoyen est mis devant le fait accompli. Sacré Lévesque, il ne changera donc jamais.

Dernières nouvelles le conseil ne voulait pas trancher c'était au ministère de la santé publique à décider. Et wouh hier au conseil on apprend que les consultations ont eu lieu tout le monde s'est fait entendre et c'est décidé qu'on va de l'avant..

Quoi??? Y'a des journalistes à T-R qui dorment sur la switch... ou se font complice d'une administration opaque.

Tellement écoeuré de ces façons de faire

- **1 Pierre Perron**

'...Il faut savoir que toutes les intoxications par le fluor génèrent des troubles psychiques graves pouvant conduire à la perte de la volonté, voire de la folie, surtout lorsque cette intoxication se

produit pendant la phase de croissance. Ce n'est pas pour rien que l'eau de boisson ne doit absolument pas dépasser un seuil critique de fluor pour être potable (...)"

Source : <http://www.amessi.org/>

De belles ristournes vont être versées aux promoteurs par les producteurs, pour ce fabuleux projet de contaminant légal?

- **Philippe Giroul** Lavage de cerveau
Il est vraiment regrettable que 9 conseillers , qui n'ont aucune compétence dans ce domaine complexe, aient décidé l'intoxication de l'eau potable des 134 000 trifuviens. Ils ont basé leur jugement , s'il en est, sur une série (20) de faussetés et d'exagérations véhiculées par la Direction de la santé publique. Elles sont répertoriées par des experts du Front commun pour une eau saine (voir pochette de presse virtuelle de la conférence de presse de jeudi 30 janvier (site de la Coalition Eau Secours: <http://eausecours.org/2014/01/cf-fluoration-30jan2>) . Dernièrement, on a fait une analyse critique du plaidoyer des deux représentantes de la DSP (31 janvier) et là aussi on a relevé une série d'allégations trompeuses... .

Ainsi, il y a eu vraiment un lavage fluoré des cerveaux des décideurs locaux et provinciaux.

Il faut s'indigner, comme dirait Stéphane Hessel, et monter aux barricades pacifiquement à un autre niveau, pour convaincre le gouvernement de respecter une recommandation du programme du PQ.

- **André Lévesque @Philippe Giroul**

Puisque les élus n'ont aucune compétence dans le domaine de la fluoration, devrait-on remettre en question la décision de ceux de Shawinigan de ne pas fluorer leur eau? Et, en quoi la Direction de santé publique aurait le monopole des faussetés et des exagérations?

D'agir au niveau politique ou de la perception populaire a, bien sûr, l'immense avantage de contourner la question scientifique. C'est une stratégie classique également utilisée par les opposants au réchauffement climatique

- **Philippe Giroul**

À qui profite financièrement cette décision : la firme d'ingénieur Pluritec, qui voit d'un bon œil la poursuite de son travail de préparation des plans et devis et ensuite il y aura les appels d'offres et la réalisation des travaux : Un beau 700 000 \$ qui rentrera sans difficultés dans leurs coffres.

Et ce n'est pas fini, ... si l'objectif du MSSS de financer les 180 villes de 5000 habitants et + est atteint, imaginez la manne \$\$\$ providentielle qui pourra leur tomber dessus !

L'allégation du maire Lévesque qui a prétendu publiquement que cela ne coûte rien à la ville est totalement trompeuse... Selon l'analyse très bien documentée sur le dossier économique de la fluoration déposé le 3 décembre au ministre des finances , Mr. Nicolas Marceau, il en coûterait au moins 50 000 \$ par an pour les opérations non subventionnées. Mais le maire a fait comme les célèbres 3 singes: je ne vois pas, je n'entends pas et je "ferme ma boîte" ! Ce n'est pas grave, on cachera cette dépense dans les frais généraux du budget de l'usine de traitement des eaux. Voilà pour la transparence démagogique

- **Mireille Guay**

Avril 88, enfants de 11-14 ans d'écoles privées de Sherbrooke (eau non fluorurée), taux de caries (CAOF) : 5,7.

Avril 88, enfants de 11-14 ans d'écoles privées de Trois-Rivières (eau fluorurée depuis leur naissance), taux de caries (CAOF) : 6,7.

Le fluorure protège-t-il vraiment contre la carie ? Auteurs: A.L. Ismail et coll. Document disponible à

<http://www.santecom.qc.ca/Bibliothequevirtuelle/santecom/35567000017712.pdf>

31 janvier, les porte-parole de la Santé publique reconnaissent que le strontium protège les dents, mais elles prétendent que ce n'est qu'en présence de fluorure. Faux et voici la preuve :

Fort-Recovery (Ohio) 1968 : taux de carie 3,23, fluorure 1,20 mg/l, strontium 5,20 mg/l

1978 : taux de carie 1,77, fluorure 0,67 mg/l, strontium 10,20 mg/l

On voit que le taux de carie diminue quand le fluorure diminue et que le strontium augmente.

Portsmouth (Ohio) 1968 : taux de carie 5,54, fluorure 1,00 mg/l, strontium 0,20 mg/l

1978 : taux de carie 7,63, fluorure 0,91 mg/l, strontium 0,22 mg/l

On voit que le taux de carie est élevé et augmente bien que le fluorure ait peu varié et soit à la concentration dite optimale; mais la concentration du strontium est très basse.

Source : M.E.J. Curzon, Journal of dental research, 1983, 62(2) pages 96-99.

Je suis remontée aux publications originales et ne me suis pas contentée de résumé de résumé.

Mireille Guay, Ph.D en chimie organique, assistante de recherche en biochimie de 1975 à 1986 faculté de médecine U de Sherbrooke, auteur d'un mémoire pour audiences de Montréal sur fluoruration de l'eau (1988).

- **Marc Prévost**

On traite l'eau avec le Chlore pour en éliminer les pathogènes qui pourraient s'accumuler dans les systèmes d'aqueduc. On traite une population à l'eau fluoré pour augmenté la qualité de l'émail des dents, alors qu'il y a des alternatives (voir bon brossage de dents au dentifrice fluoré). C'est un peu comme dire...tout le monde à un petit mal de tête de temps en temps... mettons une petite dose d'aspirine dans l'eau puis le tour sera joué...c'est les vendeurs de Fluor qui auront le plus beaux sourire,

- **André Lévesque @Marc Prévost**

Quoi que nous fassions, il y aura toujours quelqu'un qui aura le sourire, constructeur automobile, pétrolière, maraîchers, éleveur bovins, manufacturiers textiles, etc. Est-ce une bonne raison pour ne plus se déplacer, se nourrir ou se vêtir?

- **Mathieu Bernier**

Premièrement, il est prouvé scientifiquement que la fluoration de l'eau est sans danger et est bénéfique pour la santé dentaire. Aucun vrai débat n'est possible devant des preuves scientifiques: le côté appuyé par les preuves a raison et le côté qui ignore les preuves a tort, fin de l'histoire.

Deuxièmement, "l'acceptabilité sociale" ne devrait jamais être un critère pour prendre une décision. La société est largement formée de gens irrationnels et mal renseignés, qui acceptent ou refusent des projets selon des critères déficients, des raisonnements fallacieux et des poussées d'émotions. Les dirigeants doivent se fier aux arguments rationnels et à la science, même quand cela exige de prendre des décisions désapprouvées par le citoyen moyen. « moins

- **André Lévesque @Simon Weber**

L'exposition de Marie Curie s'est fait dans un contexte de recherche de laboratoire exploratoire dans un domaine pour lequel les connaissances étaient à peu près inexistantes. Ce qui n'est pas le cas pour la fluoration qui bénéficie de plus de soixante ans de documentation scientifique.

La découverte des propriétés délétères du radium n'a pas empêché le développement de l'utilisation de la radioactivité comme outil efficace de diagnostic et de traitement. Tout est question de dose et de méthode.

- **André Lévesque**

Les préjugés ne feront jamais de bons arguments scientifiques.

- **Claude Simard**

Le fluor est un métalloïde oxydant puissant, dangereux à respirer, il est peut-être bon pour les dents? Mais pour le reste? Le chlore est équivalent mais son utilité est tout autre, il élimine tout ce qui est impropre à notre consommation!

- **Simon Weber**

Quitte à imposer à tout le monde de se soigner contre leur gré, je propose de voter pour mettre de l'aspirine dans l'eau du robinet, plus personne n'aura mal à la tête comme ça; c'est économique aussi, ça videra les salles d'attente des clsc...

J'ai quand même une question un peu plus sérieuse. Si les dentistes sont pour cette mesure, c'est qu'ils doivent en profiter d'une manière ou d'une autre (au même titre que les compagnies distribuant de l'eau en bouteille qu'on n'entend pas, mais qui doivent bien se frotter les mains (après avoir distribué quelques pots de vin?) quand même).

La seule explication que j'ai trouvée, c'est que les dentistes supposent qu'on se brossera moins les dents (sinon on a double dose de fluor, ce qui n'est pas bon pour la santé), et qu'ils vont donc en profiter sur les autres soins (détartrage entre autres, sur lequel le fluor n'a aucun effet alors que le brossage en a un).

Si quelqu'un a une autre explication, je veux bien la connaître par contre (tant qu'on ne me dit pas que c'est totalement désintéressé dans le seul but d'améliorer la santé publique, parce que ça, je n'y croirai jamais

- **Paul Lacerte @André Lévesque**

Ceux qui ont les preuves (si c'est la cas) ne les étaleront certainement pas car ce sont ceux qui sont dans le cercle restreint qui en bénéficie.. argument fallacieux..

- **André Lévesque @Paul Lacerte**

Si les preuves (ou les informations) n'étaient connues que du «cercle restreint qui en bénéficie», la Commission Charbonneau n'existerait pas.

Pour être plus clair, soulever le doute sur l'intégrité ou la probité d'individus ou d'organisations sans fournir de preuves relève, au mieux, de la malhonnêteté intellectuelle ou, au pire, de la diffamation (un délit, en passant). Ce que je dis c'est que si on a les preuves de ce que l'on suggère, qu'on les sorte. Sinon, motus!

- **André Bujold**

Le sujet de la fluoration de l'eau est discuté depuis de nombreuses années. J'ai retenu que le seul motif sur lequel s'appuient les tenants de la fluoration est la protection contre la carie dentaire.

Je suggère fortement à toutes celles et ceux qui ne font pas de la fluoration de l'eau un dogme, de lire l'information sur le site suivant (anglais) et de pas craindre de remettre en question leur opinion à ce sujet. Reconsidérer son opinion, c'est faire preuve d'un sens des responsabilités, ainsi que de maturité intellectuelle. <http://fluoridealert.org/articles/50-reasons/>

Et puis, est-ce qu'on se pose des questions concernant les effets à long terme sur

l'environnement et tous les organismes vivants évoluant dans les milieux aquatiques où se retrouveront les résidus issus de la fluoration de l'eau. Il y a tellement d'arguments soutenant d'éviter cette fausse solution en vue d'une meilleure santé dentaire. Mais... il y a le lobby de la fluoration qui depuis longtemps espère parvenir à ses fins et il semble bien qu'il savoure maintenant sa victoire dans cette ville ayant voté dans cette direction.

Le fait de prendre une décision à la majorité des votes sur un tel sujet par des élus relève de l'incompréhension scientifique et de l'irresponsabilité citoyenne. Quel pourcentage de personnes parmi la population et parmi les élus a une formation scientifique suffisante pour comprendre les enjeux qui sont en cause pour l'environnement et la santé globale des individus.

Il est déconcertant de constater qu'on en est là en 2014.

- **André Bujold @André Lévesque**

Je vous suggère de lire avec attention le contenu du lien proposé, tout en gardant votre sens critique, rien ne l'empêchant. <http://fluoridealert.org/articles/50-reasons/>

SVP... la Commission Charbonneau a fait voir et entendre des témoins très motivés pour l'accomplissement de la démocratie... un beau cliché surutilisé... on doit demeurer alerte quand cette affiche est "brandie".

Concernant la fluoration, il y a longtemps, il existait un programme de fluoration topique pour les jeunes dont les parents avaient leur mot à dire, programme qui était supporté par le gouvernement et administré par les dentistes.

La fluoration par traitement topique est efficace et évite d'imposer un traitement à toute la population constituée de personnes de toutes les tranches d'âge... ainsi qu'à l'environnement, et c'est démocratique

- **André Lévesque @André Bujold**

Puisque l'heure est à l'ouverture d'esprit, on pourrait ajouter aussi le document suivant.

<http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2012/12-231-10F.pdf>

Je ne vois pas trop ce que vient faire la Commission Charbonneau dans cette histoire. Suggérez-vous que les organismes dont je parle ou le conseil municipal de Trois-Rivières aient quoi que ce soit à se reprocher en lien avec le dossier de la fluoration? Ou peut-être parlez-vous plutôt des groupes de pression?

Il me semble que le débat c'est fait de manière tout à fait ouverte avec des décisions différentes des élus de Trois-Rivières et de Shawinigan. C'est ça aussi la démocratie. « moins

- **André Lévesque**

Une décision difficile mais courageuse. Pas facile de tenir le cap face au tsunami d'arguments fallacieux.

- **Carle Ricard**

Réal Caouette et Camille Samson sont très déçus.

- **Roland Tremblay**

Décision ridicule et irresponsable.

- **Marc Rochette**

Bravo aux conseillers qui ont préféré mettre un bémol et refusé l'acceptation du Fluor dans notre eau

Mais la majorité l'a emporté ! Le maire les classera sans doute ces conseillers comme

démagogue. Car hier il disait aux nouvelles, il y a les pour et il y a les autres qui font de la démagogie ! Il y a une incertitude avec le Fluor. Mais Go on y va quand même !!

TRès décevant de voir que des conseillers ont voté Pour Fluor et cela sans en connaître les conséquences futures A 3-Riv.. On fonce tête baissé. Incroyable mais Vrai !!

- **Paul Lacerte @André Lévesque**

Parlons en des "études". Pouvez vous me dire hors de tout doute lequel est le meilleur pour la santé entre le beurre et la margarine? Pourtant après 30 ans d'études on devrait avoir tranché ce débat. Cherchez qui finance n'importe quelle étude et vous pourrez déduire instantanément la conclusion qui sera publié. Je le sais j'en ai fait.

- **André Lévesque @Paul Lacerte**

Doit-on absolument choisir? J'utilise les deux selon l'usage que je veux en faire. Voici un lien qui résume bien ma pensée. <http://pilule.telequebec.tv/occurrence.aspx?id=223>

Êtes-vous en train de me dire que l'on ne doit pas se fier à aucune étude financée? Si c'est le cas, je ne vois comment le monde tel que nous le connaissons a pu se développer ni comment il va pouvoir continuer à exister.